



## AVIS

# VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Prenez avis que tous les immeubles mentionnés à l'avis de vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier, publié au bureau de la publicité des droits de Montréal, sous le numéro 24 860 304, ont été retirés de la liste pour la vente du 20 septembre 2019.

Par conséquent, la vente pour défaut de paiement des taxes municipales est annulée.



Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue  
109, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc, H9X 1M2  
Téléphone: 514 457-5500 Courriel: info@sadb.qc.ca



ENVOYER À UN AMI



SITE WEB

